



Bulletin d'inscription à renvoyer
aux coordonnées suivantes :

Biocivam 11

Chambre d'Agriculture de l'Aude
ZA de Sautès, à Trèbes
11 878 Carcassonne Cedex 9

Par mail

biocivam.animation@orange.fr

Renseignements

04 68 11 79 24
04 68 11 79 38

Outil prix de revient mis en place par la FNAB



Formation financée par VIVEA



Fonds social européen

LIEUX DE FORMATION

Chambre d'Agriculture de
l'Aude,
ZA du Sautès, à Trèbes

18 février : salle petite cathare
25 février: salle petite cathare

A SAVOIR!

Le crédit d'impôt à la formation:

Tout chef d'entreprise au régime du bénéfice réel peut bénéficier d'un crédit d'impôt lorsqu'il participe à des actions de formation professionnelle. Le montant du crédit d'impôt est égal au produit du nombre d'heures passées en formation (dans la limite de 40 heures/an) par le taux horaire du Smic. Par exemple, vous êtes exploitant/e agricole, vous suivez une formation de 14h en 2018, vous pourrez obtenir un crédit d'impôt de 138 € (= 14 x 9,88 €).

Plus d'information auprès du Biocivam

Les services de remplacement:

Ce sont des associations sous statut de groupement d'employeurs à vocation de remplacement. Elles assurent le remplacement de ses adhérents en cas d'absences pour maladie, congés, congés parentaux, mandats professionnels ... et tout particulièrement pour la formation!

Service de Remplacement de l'Aude:

04 68 11 77 96



FORMATION

Farines et pains Bio Piloter sa ferme par l'approche prix de revient



18 février et 25 février 2018
à Carcassonne



Contact : Biocivam 11 : 04 68 11 79 38

- * Etre capable d'évaluer son coût de production pour définir son prix de vente pour de la farine et/ou du pain bio
- * Etre capable de définir une stratégie de production en cohérence avec de nouveaux débouchés

Le contexte agricole évolue rapidement, et par voie de conséquence le métier d'agriculteur également. Au-delà de la seule production, l'agriculteur bio se trouve confronté aujourd'hui à une demande forte pour de nouveaux débouchés et particulièrement en céréales transformées (restauration collective, vente directe, ...)

D'un métier déjà très pointu, avec des exigences techniques importantes, le producteur doit donc évoluer, tant dans les choix stratégiques (quel est mon prix minimum de vente? est-il intéressant de choisir tel ou tel circuit de distribution...), que dans la gestion du temps disponible sur l'exploitation. Beaucoup de pistes de réflexion s'ouvrent donc, et les choix ne sont pas toujours faciles à réaliser. Cette formation sur le prix de revient propose aux producteurs céréaliers de se familiariser avec un outil et une démarche permettant d'optimiser les orientations, les choix et les décisions et de construire une stratégie adaptée.

Avant Lundi 18 février 2019 - A domicile

- Réception des tableurs créés par la FNAB et actualisés par l'Afocg 11:
 - * Temps de travail,
 - * Coût de production des céréales,
 - * Prix de revient de la farine et
 - * Prix de revient du pain
- Travail à domicile pour saisir les éléments comptables sur l'outil informatique
- Possibilité d'un accompagnement du Biocivam 11

Lundi 18 février 2019 - 9h-17h - Carcassonne

- Vérification et actualisation des saisies
- Analyse des prix de revient et des composantes entrant dans la fixation du prix de vente
- Compréhension des leviers à mettre en œuvre

Lundi 25 février 2019 - 9h00-12h30 - Carcassonne

- Analyse des niveaux de prix et leurs incidences sur les clients, en fonction des débouchés et de la concurrence

Intervenantes

- Lina MORAIN, formatrice en comptabilité auprès des adhérents de l'AFOCG 11
- Kristel Moinet, animatrice filières céréales transformées du Biocivam de l'Aude

Horaires • 9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

Déjeuner • Possibilité de manger son pique nique dans la cantine de la Chambre d'Agriculture, sinon boulangeries et restaurants à proximité

Contact • Biocivam de l'Aude - 04 68 11 79 24

BULLETIN D'INSCRIPTION

Piloter sa ferme par l'approche prix de revient: Farine et pain bio

**A renvoyer avant le
14 février 2019**

Nom: _____ Prénom: _____

Raison sociale: _____

Date de naissance: ____ / ____ / ____

Adresse: _____

Tél.: _____

E-mail : _____

Je ne peux pas venir avec un ordinateur portable, j'ai besoin qu'on m'en prête un pour le 18/02

- Agriculteur**
Précisez le statut : _____
- Salarié(e) agricole**
- En cours d'installation**
- Autres (précisez) :** _____

Je suis adhérent(e) au Biocivam 11 et m'inscris à la session de formation

Je ne suis pas adhérent(e) et joins ma cotisation annuelle de 80€ par chèque (40€ porteurs de projets)

Je suis à jour de mes cotisations sociales à la MSA (éligibilité au fonds Vivéa), et je bénéficie encore de crédit sur mon cota annuel.

Je ne suis pas encore installé(e) et joins une attestation PPP certifiant que je suis le parcours à l'installation

Je suis salarié-e et/ou non éligible au fonds formation VIVEA, je joins un chèque de 120€ pour couvrir les frais pour les 10h30 de formation.